

QUOI DE NEAUPHLE ?

LE BULLETIN BIMESTRIEL
DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU



BULLETIN
BIMESTRIEL

n°7
DÉCEMBRE 2015

De nombreuses autres informations sur : www.neauphle-le-chateau.com

LE MOT DU MAIRE / MA VILLE EN DIRECT / MA VILLE LOISIRS
MA VILLE DOSSIERS / MA VILLE HISTOIRE / MA VILLE CULTURE
MA VILLE ENVIRONNEMENT / MA VILLE AGENDA...

QUOI DE NEAUPHLE ? est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château. ISSN 2274-0708
Ont participé : Alexandra Boullion, Françoise Cargemel, Nicole Meunier, Laurence Roussel, Dora Surdeau, Stephen Charlieu, Patrick Gilliéron,
Philippe Leblond, Marc Leroy. Directeur de la publication : Jean-Claude Kuentz - Conception et réalisation : www.21octobre.fr

À LIRE

LES SERVICES
DE LA MAIRIE P.3

LE CENTRE BOURG P.6

LES PARKINGS P.14



QUOI DE NEAUPHLE ?

BULLETIN BIMESTRIEL n°7 - DÉCEMBRE 2015

Édito



Ça gronde dans les mairies des grandes villes. Ça grogne dans celles des petites communes. Et quelle que soit l'appartenance politique des maires qui les dirigent! Tous unanimes reprochent, vitupèrent et se désespèrent de voir les dotations qu'ils attendent de l'État fondre de façon si drastique que leur diminution atteindra 50 % dans deux ans!

Le plus irritant est que l'État ne tient pas ses promesses : il a transféré des compétences dont il assurait léguer le financement. Ou crée des dépenses nouvelles qu'il impose aux communes : les fameux « rythmes scolaires » en sont le plus évident exemple. Ou puise dans les ressources des communes riches, Neauphle-le-Château est considérée comme telle, pour doter des communes plus pauvres ou plus dépendantes ou plus endettées, sans discernement.

Il n'y a dans ces manipulations qu'un seul calcul : puisqu'il est impossible d'accroître la pression fiscale à l'échelon national, reportons-la aux communes ! Sauf que cette hypocrisie ne fera qu'accroître le dénoncé « ras-le-bol fiscal » et privera les habitants de services indispensables, tout en appauvrissant davantage les entreprises locales qui vivent aussi des commandes des municipalités. Et tout cela parce que l'État, contrairement à ses voisins, le Canada ou même Neauphle-le-Château, gère depuis longtemps de façon dispendieuse, refusant d'opérer les coupes dans les gaspillages que démontrent, entre autres, la Cour des Comptes ou le sénateur René Dosière, d'obédience socialiste.

Ce hold-up, je le dénonce depuis de nombreux mois. Beaucoup de maires ne voulaient pas y croire. Maintenant que ces réductions deviennent réelles, officielles, ils vont jusqu'à manifester publiquement leur colère. Elle est juste car il y va de la défense de vos intérêts, dans votre vie de tous les jours.

Faut-il s'accabler, se catastropher, perdre tout espoir ? Non. Il faut résister, expliquer la situation, trouver des contournements auprès d'autres sources de financement. C'est avec cet esprit combatif que je vous présente, au nom du Conseil Municipal et de tous les fonctionnaires de la Mairie, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Il est, à mes yeux, le meilleur gage de leur réalisation.

BERNARD JOPPIN
Maire de Neauphle-le-Château



LES SERVICES

DE LA MAIRIE

L'ORIGINE ÉTYMOLOGIQUE EST TOUTE SIMPLE : LA MAIRIE EST LA MAISON DU MAIRE. ELLE EST SURTOUT LE POINT DE RENCONTRE LE PLUS IMMÉDIAT ENTRE LES CITOYENS ET LEUR ÉTAT ET CONCENTRE TOUTE UNE SÉRIE DE SERVICES FONDAMENTAUX QUI VONT DE L'ÉTAT CIVIL À L'URBANISME, DE L'ENTRETIEN DE L'ESPACE COMMUNAL À L'ANIMATION DES RASSEMBLEMENTS POPULAIRES, CULTURELS OU FESTIFS.

Gérant un budget à la taille de son importance, chaque Mairie dispose d'un nombre d'élus proportionnel à sa population, dont la mission première est l'élection du Maire. Leur seconde mission consiste à contrôler le fonctionnement de la municipalité (le maire et ses adjoints) et ses services (les fonctionnaires territoriaux) ainsi qu'à suggérer des voies de progrès sous forme de projets.

L'ÉTAT CIVIL

C'est là que tout commence et finit pour chacun d'entre nous. Quelles que soient les aventures et les péripéties de nos existences, nous sommes

reliés à jamais à nos lieux de naissance ou de mariage, les décès étant bien évidemment enregistrés là où nous avons poussé nos premiers cris.

Nous devons à la

Révolution la laïcisation de ces enregistrements par des « officiers ». Inutile de vous dire que toute faute commise dans la consignation de nos coordonnées peut avoir des conséquences funestes. Donc, à relire attentivement.

Fortes de ces documents fondamentaux, vous pouvez obtenir la plupart des documents d'identification à la Mairie, mais, depuis que le Passeport a attrapé une puce en devenant biométrique, il faut des équipements spéciaux pour renseigner la petite bête électronique. Quelques grandes agglomérations ont équipé leur Mairie. Il faut obligatoirement prendre rendez-vous.

Pour vous guider dans vos démarches, les préparer et vous éviter d'avoir à revenir, n'oubliez pas que vous disposez d'un site Internet très utile!

L'URBANISME

Nous arrivons sur un sujet extrêmement délicat et pourtant, lui aussi, essentiel. Créer un petit immeuble, apporter des modifications à une façade, agrandir une maison, n'ont pas que des conséquences pour l'auteur, mais aussi pour les riverains. Il y a des règles. Et, dans notre ville, bien définies par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) voté en 2011. Il détermine précisément les zones urbaines (elles-mêmes divisées en 5 « U »), naturelles (« N » et « Na ») et agricoles (« A » et « A1 »). Pour chacune sont définies des règles et des recommandations auxquelles les « arbitres » se réfèrent.

Pour vous guider dans vos démarches, les préparer et vous éviter d'avoir à revenir, n'oubliez pas que vous disposez d'un site Internet très utile.

Après un premier examen des dossiers déposés en Mairie qui considère l'exigence des pièces à fournir (ah! la complétude des documents...), ils sont transmis à Cœur d'Yvelines pour instruction, et, suivant l'importance des travaux, examinés par la Commission d'urbanisme. Le délai d'instruction est de deux mois pour un permis de construire et d'un mois pour une demande préalable de travaux. Ce délai peut être allongé en cas de consultation de l'Architecte des Bâtiments de France. Les dossiers reviennent en Mairie après instruction, avec proposition de la décision d'accord ou de refus qui doit être signée par le maire ou le maire adjoint délégué à l'urbanisme. Pour une demande de travaux, l'arrêté d'accord doit être affiché sur le terrain pendant toute la durée du chantier, visible depuis la voie publique. Dans le cas d'un permis de construire, le pétitionnaire doit déposer

une Déclaration d'Ouverture de chantier dès le commencement des travaux et une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux, lorsque les travaux sont complètement terminés. Cela peut prendre des mois pour une demande de travaux, voire des années pour un permis de construire ? Oui ! Malgré la diligence des responsables de la Mairie et la perpétuelle promesse d'une simplification, attendue avec patience ! Dans toutes les communes, ce « service » est difficile à rendre. Il est toujours suspect d'intérêts plus ou moins avouables et rencontre souvent des attentes contradictoires entre des gens qui veulent aménager et d'autres qui ne rêvent que d'immuabilité. Bref, ce n'est pas une sinécure, sauf à respecter les règles dont la plus déterminante est celle de la transparence. À noter que la Commission d'Urbanisme est chargée dans notre commune aussi de la circulation. Pas simple non plus, dans une petite ville au caractère historique, façonnée par les postillons plus que par les déplacements automobiles... Mais avec courage, volonté de bien faire et un dernier zeste de diplomatie...



LES TRAVAUX

Ils sont nécessairement quotidiens : maintenir l'existant, créer de bonnes réponses aux besoins qui évoluent sans cesse (développement de la population, changement de modes de transport, adaptation aux ressources énergétiques...). Il s'agit aussi bien d'assurer la sécurité des installations et des habitants par la vidéo surveillance, que de fleurir les rues ou les aires communales, permettre la circulation quand il neige, construire un édifice, un réfectoire... Arrêtons là l'énumération des tâches de ce secteur car elles sont très nombreuses et en perpétuel renouvellement. Un Directeur Technique, entouré de sept techniciens, dialoguant avec un maire adjoint entouré de conseillers, constitue une équipe nécessaire et juste suffisante. Comme les ressources s'amenuisent, les achats et délégations de service diminuent : c'est ainsi que les décorations de Noël sont « maison » et que le nouveau jardin de la Mairie « grand ouvert » a été réalisé « par soi-même ». Tous les investissements dont les réalisations sont déléguées à des entreprises choisies par appel d'offres, selon des règles rigoureuses et nationales, sont suivis par cette équipe qui supporte donc une grande responsabilité. Le point noir qui grossit tout au bout de l'horizon est la constante diminution des ressources venant de l'État et qui freine et, surtout, freinera le développement des équipements.

LES FINANCES

Elles obéissent à des règles administratives très strictes qui ont pour but d'encadrer l'exécution du budget. Contrairement à un État qui dérape de déficit en déficit chaque année, et ce depuis près de quarante ans², une mairie n'a pas le droit d'être « dans le rouge ». Sauf si elle s'endette exagérément, sauf si ses prêts s'avèrent toxiques, une municipalité ne peut pas dépenser plus que ses recettes. Sa comptabilité, supervisée directement par les agents du Trésor (ceux qui perçoivent l'impôt), est d'un type complexe qui nécessite une instruction spécifique.



Le budget est défini et voté une fois par an (en avril pour Neauphle-le-Château) et le Maire et sa Directrice Générale des Services³ doivent le respecter scrupuleusement. Dans ce contexte hermétique et rigoureux, l'adjoint chargé des finances a un rôle d'intermédiaire pédagogique particulièrement important pour les autres élus, aussi bien dans la préparation du budget que dans le suivi de son exécution. Toutes ces étapes font l'objet de débats animés que le Maire doit arbitrer. Neauphle-le-Château a une gestion saine, un taux d'endettement faible. Mais les dotations de l'État se raréfiant, notre municipalité doit, elle aussi, serrer les boulons et imaginer des prouesses pour conserver à sa population des prestations à la hauteur de ses besoins.



LES ÉCOLES

Elles représentent, comme on vous l'a souvent dit, le plus gros des dépenses d'investissement et de fonctionnement de la commune qui en a la charge matérielle directe, l'enseignement relevant, lui, exclusivement du Ministère de l'Éducation. Si près de 60 % du budget de fonctionnement de la commune leur sont consacrés, il n'y a là rien que de très normal car, comme le chantent tous les politiques, la jeunesse porte l'avenir du pays.

Vingt et une personnes, en dehors des enseignants, sont directement rémunérées par la Mairie, la plupart en temps partiel, pour l'accueil et l'encadrement des enfants en dehors des temps scolaires (NAP, garderie, accueil de loisirs, restauration...).

La relation avec les parents a, d'une manière générale, bien changé dans le pays qui essaie que les grandes décisions soient prises en concertation au sein des conseils d'école où parents, représentants de la Mairie et directeurs d'école sont réunis. Et si l'on rajoute le personnel qui s'occupe des enfants, cela fait beaucoup de monde à satisfaire. La réussite n'est évidemment pas assurée et toute décision fait des heureux... et des malheureux. Il semble, toutefois, que le besoin de dialoguer se soit bien ancré chez nous, donnant l'espoir d'une efficacité constructive.

LA JEUNESSE

C'est une nouveauté de la présente mandature. Elle concerne environ 300 jeunes, de ceux qui sont sortis de l'école élémentaire jusqu'aux candidats au baccalauréat. La première réalisation marquante fut, cet été, la création du stade multisports. Elle a été abondamment racontée pour ne pas insister davantage. D'autres projets sont en cours d'étude. Évidemment leur concrétisation dépendra des finances communales.



LES ASSOCIATIONS

Elles complètent la gamme des services fondamentaux de la mairie, au travers des subventions que celle-ci leur verse. Neauphle-le-Château dispose d'un tissu associatif riche de 26 associations qui organisent des activités sportives, culturelles, de loisirs ou d'entraide. Ces associations créent des liens inter-générationnels entre les habitants et contribuent, par leur dynamisme et leur mobilisation, à l'animation du village et à son rayonnement (43 manifestations à l'année!). Désormais, la loi demande qu'elles rendent des comptes de l'usage des fonds publics qui leur sont attribués. C'est la moindre des choses. Elles doivent fournir des justifications et, mieux encore, préciser leurs objectifs en termes de fréquentation, d'utilité et de qualité de leurs activités. Il est ainsi envisagé de créer un conseil de la vie associative qui permettra aux plus importantes d'entre elles d'imaginer de nouveaux événements, de les coordonner et de participer au plus près à la vie communale. À suivre, donc.

LA CULTURE

Neauphle-le-Château, ville historique, a la chance de compter parmi les siens un historien et des artistes entreprenants. Un groupe de travail réfléchit activement à la création de manifestations culturelles ainsi qu'à la mise en valeur, au travers du numérique, de notre patrimoine. À suivre aussi.

LA RÉSERVE COMMUNALE

Mise en place il y a quelques années, elle intervient en cas de crise grave comme la tempête de 1999 qui a coupé notre ville du reste du monde ou en 2003, la période de canicule.

LA COMMUNICATION

C'était une promesse de campagne : rendre la vie communale à la fois plus transparente et plus conviviale. Des outils ont été refondus ou créés par une petite équipe qui travaille avec bonheur et ténacité. Ça, c'est l'activité externe. Mais il y en a une autre plus souterraine, mais tout aussi active qui relie les élus et les soude en une équipe qui réfléchit, débat, propose et contribue aux décisions finales. C'est la communication interne dont l'action s'appuie sur les outils d'archivage et de partage offerts par « le nuage » du numérique.

LE CONSEIL

Vingt-trois élus... La nouvelle loi électorale établit une majorité et des représentants d'autres listes. Au fil du temps, la volonté de servir l'intérêt de Neauphle-le-Château l'a emporté sur des



divisions partisanes. Le conseil, après presque deux ans de fonctionnement et entraîné par l'application de méthodes de travail en groupe (tout ce qui vous a été dépeint plus haut), est devenu une force d'actions, de réflexions et de propositions qui permet au Maire, responsable au final de la gestion et des décisions, d'agir au mieux des besoins collectifs. ■

1. www.neauphle-le-chateau.com, section VIE MUNICIPALE
2. atteignant 2 089,4 milliards d'euros, soit 97,5% du PIB, au premier trimestre 2015
3. Désormais Marie-Hélène Blanc.

BÉNÉVOLAT

Pourquoi les associations sont-elles très utiles, voire indispensables? Parce que leur force d'action vient des bénévoles... Exemple, le Comité des Fêtes...

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement ses membres actuels sans qui cette association ne serait pas ce qu'elle est. S'il y a implication, il y a aussi une bonne humeur qui règne au sein de l'association. Équipe de bénévoles qui consacrent une partie de leur temps libre à concevoir, mais aussi à réaliser des manifestations d'intérêt public aussi diverses que variées sur notre commune: Fête du village, forum des associations, marché d'automne, Téléthon, Master Neauphle, Saint Patrick, Chasse aux œufs, Fête des voisins, participation au carnaval des enfants...

Au sein du Comité des Fêtes, tout bénévole a deux fonctions principales: une fonction consultative et une fonction active. Consultative, d'une part, puisque toutes les décisions sont prises en commun à la majorité absolue. Ainsi, chacun peut exprimer ses avis, opinions ou projets lors des assemblées réunissant l'ensemble des membres. Active, d'autre part, puisque chaque bénévole contribue à sa façon à la préparation et au bon déroulement des activités en fonction de ses capacités et surtout de ses envies.

L'association du Comité des fêtes est régie par la loi de 1901. Créée en 1997, elle approche des 20 ans. Un représentant de chaque association neauphléenne fait automatiquement partie du comité des fêtes.



NOUVEAU QUARTIER

UN NOUVEAU QUARTIER, QUELS QUE SOIENT LA VILLE OU LE MOMENT, C'EST TOUJOURS UNE AVENTURE ! LA CRÉATION DU « CENTRE BOURG » N'A PAS ÉTÉ « TOUTE UNE HISTOIRE », MAIS A OFFERT À CEUX QUI L'ONT PORTÉE QUELQUES PÉRIPÉTIES, DE VIVES DISCUSSIONS, DE FRANCHES OPPOSITIONS ET PAS MAL DE MOMENTS MÉMORABLES.

MALGRÉ TOUT, IL EST SORTI DE TERRE ET EST DÉSORMAIS HABITÉ. ALORS RÉUSSITE OU DÉSASTRE ? UNE PETITE ENQUÊTE « IN VIVO » S'IMPOSAIT...

LA FRICHE

Pouvait-on penser, à une époque où la France manque, certains disent cruellement, de logements que pouvoirs publics, propriétaires et promoteurs laisseraient un terrain de plusieurs mètres carrés en déshérence à moins de cinq cents mètres à vol d'oiseau de la pointe du clocher de Neauphle-le-Château ? Quand la société propriétaire de la plus grande surface a mis en vente, beaucoup de projets et d'appétits se sont enfiévrés. Pour y mettre court, la municipalité a fait appel à l'Établissement Public Foncier des Yvelines (EPFY). Celui-ci s'est porté acquéreur de l'ensemble des terrains et a permis à la commune de « filtrer » les propositions ; trois ont été retenues. Une exposition publique a été organisée et les élus ont, lors d'un vote du Conseil Municipal, choisi le projet de Windsor à une écrasante majorité. Il offrait l'avantage d'une grande diversité tant pour les habitants, mixant locataires et propriétaires que dans les aspects que multipliait une variété de matériaux et de formes, imaginée par l'architecte Jean Mouzon¹. Les habitants de Neauphle retenaient leur souffle : quelles seraient les conséquences sur les équipements et la circulation de l'arrivée de quelques dizaines de nouvelles familles ?

L'EMMÉNAGEMENT

Il a été très progressif puisqu'il s'est joué en deux périodes espacées de six mois (juin 2014 — novembre 2014) au moment où il ne restait à faire que quelques

aménagement de surface qui ne perturbaient pas l'installation des familles. Les riverains n'ont pas eu plus de désagréments que de normal dans une phase de chantier actif et le peuplement de ce nouveau quartier s'est fait en douceur. Les nouveaux neauphléens ont ainsi progressivement fait connaissance avec leur nouvelle vie : des commerçants en activité, des écoles accueillantes et proches (certes, en travaux), un rythme tranquille et paisible. Il ne reste à vendre qu'une maison et trois appartements. C'est dire que la commercialisation de cette réalisation, sur moins de trois ans, s'est déroulée de façon très satisfaisante. Quelques occupants du Centre Bourg connaissaient Neauphle-le-Château parce qu'ils y avaient de la famille ou qu'ils habitaient à proximité. Mais la grande majorité a découvert notre ville en venant visiter le bureau de vente et les constructions.

LES HABITANTS

Ils sont dans l'ensemble aux opposés de la pyramide des âges. La grande majorité est composée de couples jeunes. Pour la plupart, ils sont primoaccédants, disposant d'un budget qui limitait leurs ambitions foncières. Vous ne le savez peut-être pas, mais le prix moyen du mètre carré se situait aux alentours de 4 000 €, bien loin des 10 000 € de Paris et de sa couronne. Certains se sont même mariés après leur implantation neauphléenne. Les seniors retraités sont venus là



la construction a été à la hauteur des promesses et la réalisation menée par des entreprises avec lesquelles le promoteur travaille régulièrement [...] a été bien conduite.

pour disposer d'un appartement moins grand, plus facile à entretenir qu'une maison et offrant, dans la disposition duplex, le charme d'une maison. Là encore, ils saluent l'activité commerciale de la Place du Marché à laquelle ils accéderont plus rapidement avec le nouveau passage des Avions Brochet qu'ils attendent avec impatience. Mais les plus jeunes comme les plus âgés disent apprécier la vie de village, régulièrement animée par des manifestations sympathiques qui ont facilité leur intégration.

Dans l'ensemble, il existe un vrai « esprit de quartier », très convivial. Tout le monde se salue et s'entraide sans barguigner, sans différenciation de « J'habite une maison » ou « Je suis en appartement ». Les enfants trouvent à jouer tranquillement, loin d'une circulation agitée.

ZÉRO DÉFAUT ?

Le grand point noir est l'automobile. Non comme l'avaient imaginé les « opposants » qui pensaient que la rue des Soupins deviendrait un goulot d'étranglement invivable, infranchissable pour « ces envahisseurs » quand ils sortiraient par leur passage des Bigaradiers et pour les autochtones qui les rencontreraient sur leur petite route familiale. Le souci, c'est le stationnement. Et ce n'est pas une originalité ! Mais c'est un fait : le soir, quand tout le monde rentre, il manque des places pour ceux qui arrivent tard et, le week-end, pour les visiteurs. Alors quelquefois, il y a des disputes entre des automobilistes garés devant des sorties de garage.

C'est dommage, mais pas exceptionnel. Notons toutefois que la construction a été à la hauteur des promesses et que la réalisation menée par des entreprises avec lesquelles, pour la plupart, le promoteur travaille régulièrement depuis plus d'une décennie a été bien conduite. La réception des ouvrages n'est pas terminée et la distribution de l'eau qui se fait par un compteur commun entre toutes les entités, ainsi que la conformité de l'évacuation, complique la vie du Syndic bénévole.

Pour en revenir à la question du début, nous aurons tendance à répondre : réussite. Pour confirmer cette réponse positive, il faut laisser passer du temps, laisser pousser la végétation et, bien sûr, laisser les gens vivre à leur convenance. ■

1. Il est décédé en décembre 2014.

POURQUOI L'ALLÉE DES BIGARADIERS ?

Le bigaradier est une variété d'oranger qui produit des fruits amers. Il pousse sous des climats méditerranéens et tropicaux. C'est l'écorce desséchée de ces fruits qui, macérée dans le cognac, donne au Grand-Marnier son arôme incomparable. Cette appellation est donc un clin d'œil à cet alcool qui fut longtemps produit dans notre ville.

CONSEIL MUNICIPAL

16 NOVEMBRE

Vous pouvez lire leurs comptes rendus officiels soit sur les panneaux d'affichage administratif répartis sur le territoire de la commune, soit en les téléchargeant sur le site de la Mairie : www.neauphle-le-chateau.com

POSEZ VOS QUESTIONS, NOUS VOUS RÉPONDONS !

Oui, toutes les questions qui vous trottent dans la tête sur la vie de la commune (« Comment les tarifs de la cantine sont-ils fixés », « Quand arrivera la fibre promise ? », « Pourquoi le panneau "Cédez la priorité" de la Place Mancest n'est-il pas réparé ? »... et cetera !), oui toutes, n'hésitez pas à les poser à www.neauphle-le-chateau.com et nous chercherons les réponses qui seront publiées sur le site à la section COMMUNICATION. Et si vous vous dites : « À quoi ça sert, jamais on ne me répondra... », un seul conseil : essayez !

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- 3, place aux Herbes – déplacement porte d'entrée, réfection mur, toiture cage d'escalier – non-opposition le 18/09/2015
- 34, rue du Dr Grellière – extension – opposition le 25/09/2015
- 9, rue du jeu de paume – changement porte de garage – non-opposition le 25/09/2015
- 46 C, rue du Dr Grellière – clôture, portail – portillon – non-opposition le 02/10/2015
- 20, rue Marius Minnard – remplacement clôture existante par plaques de ciment – non-opposition le 09/10/2015
- 14 ter, rue des cent arpents – installation d'un garage bois – non-opposition le 09/10/2015
- 5, sente de la ferme – isolation extérieure et ravalement – non-opposition le 13/10/2015
- 50 bis, rue de Villancy – clôture, portail – non-opposition le 13/10/2015
- Place du Marché – pose d'une rampe amovible – non-opposition le 14/10/2015
- 10, sente du vivier – abri de jardin – non-opposition le 19/10/2015

DIVISION

- 1, chemin de la ruelle à gaillard – détachement de deux terrains à bâtir – non-opposition le 12/10/2015

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Éléonore Léa Delaguette née le 19 septembre 2015 à Versailles (Yvelines);
- Édouard Raphaël Daniel Dufour né le 22 septembre 2015 à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines);
- Raphaël Dominique Robert Andorra né le 27 septembre 2015 à Versailles (Yvelines);
- Elisa Marielle Vatin née le 27 septembre 2015 à Le Chesnay (Yvelines);
- Maël Saverio Bisceglie né le 29 septembre 2015 à Trappes (Yvelines);
- Arthur Georges Duplex né le 28 octobre 2015 à Paris 13ème arrondissement (Paris);
- Clara Rose Louna Drouet Joré née le 7 novembre 2015 à Poissy (Yvelines);
- Timéo Lucas Romain Guerin né le 11 novembre 2015 à Versailles (Yvelines).

PERMIS DE CONSTRUIRE

- 38, rue de Villancy – maison individuelle – accordé le 06 octobre 2015
- Rue de Villancy – lot 4 – maison individuelle – accordé le 06/10/2015
- Rue des deux Neauphle- lot C – maison individuelle – accordé le 13/10/2015
- 63, avenue de la République – bâtiment d'activités – refusé le 16/10/2015
- Rue de Villancy – lot 3 – maison individuelle – refusé le 20/10/2015
- 1, avenue de la République – lot 8 – maison individuelle – accordé le 20/10/2015
- Rue de Villancy – lot 1 – maison individuelle – refusé le 16/11/2015
- 12, route de Chevreuse – modification sur permis existant – transformation garage en habitation – carport – accordé le 16/11/15

NEAUPHLE HEBDO

C'est une lettre d'information hebdomadaire et gratuite qui donne les trois informations essentielles de la semaine. Elle fonctionne régulièrement depuis le mois de septembre. Si vous ne la recevez pas, rendez-vous sans tarder sur le site de la Mairie (www.neauphle-le-chateau.com) à la section COMMUNICATION. Sur la droite, dans une colonne, le formulaire pour s'abonner, tout simplement. En prime, vous recevrez NEAUPHLE-EXPRESS qui paraît dans les cas d'urgence.

NOUVEAU

Les membres du CCAS assureront à partir de janvier 2016 une permanence à la mairie ainsi qu'une permanence téléphonique le dernier samedi du mois de 10h à 12h : Mairie, 2 place aux herbes, 78640 Neauphle-le-Château, 01 34 91 00 74.



EN BREF

VOL DE PLANTES

Les jardiniers communaux, tout le monde le reconnaît, ne se donnent pas du mal pour rien : ils embellissent les carrefours, les parcs et les aires paysagées de Neauphle-le-Château avec beaucoup de soin et de talent. Les lauriers du département les récompensent justement. Il y a pourtant, dans ce joli tableau fleuri et bon enfant, une vilaine épine. Quelques mains furtives, lestes et indécates, subtilisent, oh ! juste en passant, des plantes (et aussi quelques-unes des belles décorations de Noël...). Et c'est navrant... Ça défigure les compositions et ce comportement finit par coûter cher. Il est heureusement très exceptionnel. Car, comme le dit très justement Matthieu Ricard¹ « Franchement, si on regarde les sept milliards d'êtres humains, la plupart d'entre eux, la plupart du temps, se comportent de manière décente les uns envers les autres. »

L'ÉCRAN DU SYNDICAT D'INITIATIVE

En allant vers la Place du Marché ou en revenant, vous êtes passés ou passerez devant la vitrine du Syndicat d'Initiative. Elle a été équipée d'un écran qui diffuse des informations utiles : idées de sorties, rencontres, spectacles et... toutes sortes d'initiatives. Si vous avez une information à faire connaître, n'hésitez pas ! Envoyez-la à info@sinlc.fr



LES ENGINS À MOTEUR

Le saviez-vous : l'utilisation d'engins à moteur (tondeuses, souffleurs, taille-haies...) est interdite, dans les jardins, les dimanches et jours fériés « afin de ne pas troubler le repos des habitants de la commune ».

Non ? Alors, pour rafraîchir vos connaissances (nul n'est censé ignorer la loi !) ou pour le dire gentiment à votre voisin plein d'ardeur ces jours-là, une visite du site de la mairie s'impose :

www.neauphle-le-chateau.com
section VIE MUNICIPALE, LÉGISLATION.

LES RACKS À VÉLO

Et si nous laissons la voiture pour aller sur la Place du Marché en pédalant gaiement ? Surtout que désormais vous n'avez plus l'excuse de ne pas savoir où ranger votre vélo en toute sécurité. Un rack à vélo a été installé sur la place (face au Café des Sports). Un autre est prévu Place aux Herbes. Et nul doute que ces « gares-vélos » se multiplieront en fonction du développement du trafic cycliste. ■

1. Physicien devenu moine bouddhiste.

RENCONTRE À LA GRIMPETTE

CET ÉTÉ, 35 THÉIÈRES PLANTÉES DE FLEURS ONT ÉTÉ ACCROCHÉES À LA RAMBARDE DE L'ESCALIER DE LA « GRIMPETTE », RUE DE LA GOUÏTIÈRE, LE TEMPS DE L'ÉTÉ PAR L'ASSOCIATION « L'OISEAU-JARDINIER PHILOSOPHIE ». EXPÉRIENCE ET BILAN...

Alice a 14 ans, du bleu qui traîne au fond des yeux, un joli sourire, quelque chose de la Vénus de Boticelli dans les boucles blondes qui lui entourent le visage.

Dans ses yeux, il y a du bleu et puis autre chose d'insaisissable, de vague comme un terrain vague qui se perdrait à l'infini. Au fond des yeux d'Alice, il y a une lumière douce et troublante, qui n'est ni celle du bonheur ni celle du chagrin, comme une attente. Mais c'est moi qui, plantée devant Alice, attends, ce soir-là, dans la chaleur de l'été, sa réponse :

« Dis-moi ! Dis-moi ! Pourquoi as-tu fait ça ? »

« Je ne sais pas ? »

« Dis-moi ! Je veux comprendre ! Je veux te comprendre ! »

« Je ne sais pas »

Encore très en colère, des larmes pleins les yeux, je me tourne vers Rudy et Tom :

« Dites-moi ! Dites-moi pourquoi Alice a cassé une théière ! Je veux comprendre ! »

« On sait pas M'dame, elle non plus, elle sait pas ! »

« Mais ça n'est pas possible ! » m'écriai — je en bas de la grimpette fleurie.

« On ne peut pas continuer comme ça !

Asseyez-vous ! » ordonnai-je fermement.

« Quoi, là, par terre ? »

« Oui, là, par terre comme moi ! Il faut qu'on se parle ! »

Les trois ados obtempèrent et nous voilà tous les quatre, assis sur la dernière marche de la grimpette. Je ne les connais pas. C'est parce que j'ai entendu du bruit et des éclats de rire que j'ai couru et que

je les ai surpris autour d'une théière en morceaux sur le bitume.

Je souffle, reprends mon calme.

« Il faut que je vous explique »

Je ne peux retenir mes larmes.

« Je suis très en colère et très triste, je vais vous dire pourquoi ! Ça n'est pas pour le prix des théières... »

On nous les a données ou bien on les a achetées pour 1 ou 2€ chez Emmaüs. Avec mon amie, on les a percées, remplies de terre et on les a fleuries. Et tous les soirs on les arrose avec soin avec un petit arrosoir qu'on monte du jardin. On a fait ça pour pas grand-chose, juste pour faire plaisir aux passants qui passent.

Ça me fait de la peine que vous ayez abîmé ça, qui existe pour les autres, pour vous, aussi. »

Les yeux bleus d'Alice regardent au loin.

Que comprend-elle ? Rudy et Tom me regardent pleurer. Ils semblent gênés.

« Je suis en colère, je vais vous dire pourquoi encore. Quand nous avons commencé à accrocher nos théières au mois de juin, je n'ai pas eu assez de doigts de mes mains pour compter le nombre de personnes qui nous ont dit : "Vos théières, elles vont être volées et cassées ! On va donner des coups de pieds dedans, les 'jeunes' vont vous les casser !" Toutes ces personnes, pas jeunes et bien intentionnées, nous prévenaient de ce qui allait arriver comme si, naïvement nous n'y avions pas pensé ! Je passe sur celles qui ont ajouté que « des théières dépareillées, c'est moche ». Tu vois Alice, toutes ces personnes qui ont essayé de nous



décourager au début en nous promettant le pire, et bien, tu vois, grâce à toi, elles ont eu raison! Et cela me met en colère et me rend triste!»
Alice regarde toujours au loin, le ciel au fond des yeux.
«Pourquoi as-tu fait ça?»
«J'sais pas!»

Tout à coup, je suis désespérée par la réponse d'Alice, par le bleu vide de ses yeux. La seule chose que je comprends, c'est qu'il faut que cette théière cassée, proposition de rencontre, il faut qu'on la transforme. Ils sont là, assis à côté de moi, ils ne bougent pas, ils m'écoutent, attendent calmement. Mais quoi? Alors, dans ce silence de fin d'après-midi, je soupire et j'invente :

«Bon, eh bien, voilà, juste ce qui me ferait plaisir c'est que, la prochaine fois que vous passez devant chez moi, vous... me disiez... bonjour! Voilà, c'est tout! Ce serait bien!» — «D'accord!»

S'ils semblent très étonnés, des sourires timides s'allument sur les visages. Ils se lèvent, ramassent les morceaux de théière, poussent la terre sur le bord de la marche, me donnent la plante défaite.
«Au revoir M'dame!» — «Au revoir.»

Trois jours plus tard, je suis au jardin quand soudain, j'entends : «Bonjour M'dame!». Je me retourne, six bras s'agitent au fond de la rue. Incroyable, Alice, Tom et Rudy viennent vers moi : «On avait promis alors on vient vous dire bonjour!». Ils m'embrassent.

Début septembre, Tom et Rudy sont encore passés. Ils ont sonné cette fois. Ils m'ont donné des nouvelles d'Alice. Tom est parti vivre à Bordeaux, il revient voir les copains. On parle, on se parle. «C'est quand vous avez pleuré, M'dame, là ça nous a fait quelque chose..».

Nous voilà à l'automne, le temps du bilan. Sur les trente-cinq théières accrochées pendant deux mois et demi, une dizaine a été cassée. D'autres Alice ont fait cela sans savoir pourquoi... Que faire? Pour nous, c'est simple : continuer! Recommencer, ailleurs, autrement... Créer obstinément, donner, partager. Rêvons ensemble d'un prochain été fleuri! Ce petit geste, accrocher quelques théières colorées sur une rambarde d'escalier, le temps d'un été, fut une belle expérience puisque nous n'avons vraiment pas assez des doigts de mains et de pieds pour compter le nombre de sourires et d'encouragements (de tous âges) reçus. Peut-être pouvons-nous relativiser, sans l'occulter, la réaction de nos jeunes. Il ne s'agit ni d'encourager ni d'excuser ces actions destructrices, mais d'essayer de les transformer. Avec de la boue, du soleil et de l'amour, essayons de l'or! propose le poète.

«Alors, l'année prochaine, qu'est-ce qu'on fait?» m'a demandé Alice, dimanche dernier.
«J'sais pas... encore! Mais... "Oiselle-jardinière-philosophe", j'attends les idées créatives et poétiques pour fleurir ensemble les rues de notre village.»

À MÉDITER...

«Le grain de blé qui germe fend la terre gelée, le bec du poussin brise la coquille, la violence parfois fait partie du phénomène vital»

Gilles Clément, Éloges des vagabondes. Herbes, arbres et fleurs à la conquête du monde. Robert Laffont. Documento. Paris, 2014.



Pastels réalisés par Nadine Michon, dite NAD – www.galleriesdart.net/nad

PROMENONS-NOUS...

AVEC LE SYNDICAT D'INITIATIVE

PAR UNE BELLE MATINÉE D'AUTOMNE, UN PEU FRAÎCHE, DE COURAGEUX MARCHEURS SE SONT RETROUVÉS DEVANT LE SYNDICAT D'INITIATIVE, PLACE DU MARCHÉ POUR UNE BALADE NEAUPHLÉENNE AUTOUR DU VILLAGE.

C'était le 20 septembre, lors d'une des Journées Européennes du Patrimoine, l'occasion de laisser les préoccupations et les soucis à la maison. La balade proposée par le Syndicat d'Initiative « Le tour du village », prévue d'une durée de 2 h 30, regroupait une dizaine de personnes.

«Après avoir escaladé la Butte située derrière la Mairie, qui domine la plaine de Montfort, et qui supportait autrefois le donjon du X-XI^e siècle pris par les Anglais au XV^e siècle au terme de quatre sièges, nous empruntons la rue du Vieux Château, ancienne voie romaine.

Nous arrivons à Villiers Saint Frédéric par la vallée du Fond des Granges. Cette région fut habitée dès le Néolithique. Nous poursuivons par le Chemin de la Chapelle Saint Maur, une des nombreuses chapelles campagnardes érigées autour de Neauphle, disparue en 1773, et contournons le cimetière inauguré en 1839. Nous découvrons le Monument aux Morts de 1870-1871, entouré de sa petite grille et autrefois situé Place Mancest, puis la Léproserie, qui fut en activité de 1180 à la fin du XVI^e siècle.

Par le Chemin du Petit Trou, puis le Chemin de la Fontaine de Launay, nous rejoignons la route de Chevreuse, juste en face

du lieu où résida l'Ayatollah Khomeiny d'octobre 1978 à février 1979.

Nous passons la rue de la Gouttière — ancien chemin médiéval qui reliait Neauphle à Chevreuse — avant de contourner à la lisière de la forêt, l'hôpital de Pontchartrain, créé en 1698. Nous prenons le temps d'admirer le porche, la chapelle et deux ailes d'époque.

Enfin, nous remontons à travers bois, accompagnés par les chants d'oiseaux, éblouis par la lumière et les teintes flamboyantes de l'automne.

Nous pénétrons dans la forêt de sainte Apolline, et après hésitation, mais nous sommes pour la plupart attendus dans nos foyers, nous décidons de tourner à gauche pour rejoindre l'Avenue de la République en longeant le vieil étang et son arbre couché.

Le circuit complet nous aurait permis de découvrir le hameau de la Boissière à la sortie de la forêt puis, en empruntant le chemin des Marettes et des Églantiers, d'accéder au Bois des cent Arpents. Le chemin des Marettes longe la plaine de Plaisir au sud de Thiverval — Grignon et prend le nom de chemin de Cressay. Le chemin des Églantiers se situe sur la gauche en remontant vers le nord-

ouest et conduit à la rue Traversière qui débouche sur la rue des cent Arpents. En face, le sentier des cent Arpents traverse ce qui reste d'un bois d'une ancienne dépendance du parc de Pontchartrain, lotie en 1928. Un peu plus loin, le sentier de Chatron traverse l'ancien hameau du même nom bâti à partir du XVIII^e siècle autour de quelques fermes anciennes. L'itinéraire débouche ensuite sur la rue saint Nicolas qui apparaît vers 1739 et se termine sur la Place du Marché.

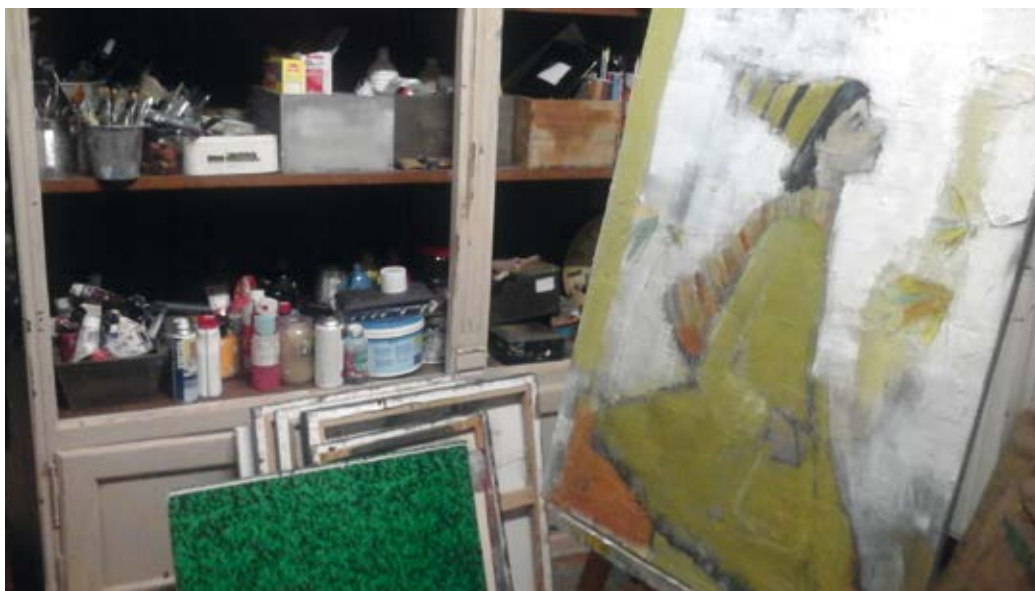
Pour certains, cette balade fut une découverte, car même si nous vivons dans cette région depuis parfois de nombreuses années, nous prenons rarement le temps de l'"explorer".

Ce fut une matinée un peu fatigante pour les muscles, mais tellement reposante pour l'esprit, avec le sentiment d'être des privilégiés de vivre dans ce cadre encore champêtre... »

Le Syndicat d'Initiative qui tient à votre disposition, gratuitement, 4 circuits neauphléens est prêt à organiser une autre balade neauphléenne.

Si vous le souhaitez, contact : infos@sinlc.fr

Référence : Balade neauphléenne « Autour du village », « Carnet d'un promeneur neauphléen » de Benoit d'Amat et Marc Leroy, « Si Neauphle m'était conté » de Marc Leroy.



FENÊTRE OUVERTE SUR LES ARTISTES...

VOUS AVEZ SANS DOUTE VU DES PETITES AFFICHES « D'UN ARTISTE À L'AUTRE - ILS OUVRENT LEURS ATELIERS » EN SEPTEMBRE DERNIER.

Peut-être même êtes-vous venus à la rencontre de ces artistes individuels et ateliers collectifs pour découvrir leurs lieux de travail, d'exposition et leurs techniques. Trois communes étaient concernées : Beynes, Villiers-St-Frédéric et Neauphle-le-Château.

UN COLLECTIF D'ARTISTES...

Un nouveau collectif allant au-delà des frontières communales, (tout comme le regroupement de communes qui a donné le jour à Cœur Yvelines) est en train de se monter, doucement mais sûrement, pour regrouper, rassembler, fédérer les artistes, débutants ou non, qui souhaitent être soutenus et accompagnés par d'autres artistes et reconnus auprès du public. La création est un processus souvent solitaire, et peu d'artistes savent comment se faire connaître une fois l'œuvre exécutée.

Cette dynamique est lancée par les artistes eux-mêmes, en dehors des habituels salons d'exposition proposés par les mairies ou associations, pour apporter une nouvelle façon de penser : comment échanger, comment mieux s'exposer, comment proposer des performances, comment rencontrer le public de façon régulière et le fidéliser, comment le surprendre...

...POUR ÉCHANGER DANS LA CRÉATION

Cela inclut donc l'échange entre artistes, pendant la création ou après, qui est primordial pour créer de nouvelles synergies. Des mots que le sculpteur de fils de fer voit en résonance avec le graveur de portraits, une complémentarité entre deux styles de peintures, une aide sur une technique donnée... une rencontre tout simplement.

C'est une ouverture nécessaire car cette rencontre nous invite à nous mettre dans une vraie

compréhension du cheminement de l'autre tout en restant autonome.

Et cela est aussi vrai lorsque les artistes s'interrogent sur la même problématique (un thème commun de création).

...POUR PRENDRE DES « RISQUES » DE FAÇON POSITIVE

Les artistes ne peuvent pas faire autrement que créer, c'est une nécessité ! Et trop souvent ils pensent qu'exposer n'est pas une finalité immédiate.

Le collectif est là pour leur rappeler que s'exposer au regard de l'autre quel qu'il soit est aussi nécessaire. Cela se traduit par des actions communes : date d'exposition, thèmes, lieu. Parfois se donner un but permet de nous faire avancer dans de nouvelles directions !

...TOUT EN RESPECTANT DES ENGAGEMENTS MUTUELS

Ce collectif en est à ses débuts, mais un petit noyau travaille déjà pour écrire une charte à cet ambitieux projet afin de fédérer d'autres artistes.

On y retrouvera entre autres les critères suivants :

- respecter le travail des autres sans jugement critique
- s'entraider quels que soient son niveau technique ou son expérience
- créer des synergies entre artistes se complétant pour mieux s'exposer au public
- relayer les informations des autres artistes auprès de nos contacts et venir les soutenir lors de leurs manifestations
- bâtir un carnet d'adresses commun de lieux pour nos manifestations

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Contact : laurence.roussel@gmail.com



1. Aire de stationnement du Jeu de Paume, 50 places dont 14 en face de la MJP 2. Aire de stationnement de la CASA, chemin pierreux, 22 places. 3. Aire du vieux moulin, rue du vieux moulin, 55 places. 4. Aire de la Mairie, au pied de l'ancienne école, 50 places. 5. Place de l'église, 18 places. 6. Aire de stationnement des tennis, rue du stade, 80 places (52 + 28 dont 4 places pour handicapés). 7. Aire de stationnement de la poste, 46 places. 8. Place aux herbes, 44 places avec les places le long de l'église dont 2 places pour handicapés. 9. Place du marché, 43 places dont 6 au centre de la place et 1 place pour handicapé.

LES AIRES DE STATIONNEMENT



AH! COMME IL EST DOUX DE SORTIR DE SA VOITURE ET DE N'AVOIR QUE LE TROTTOIR À TRAVERSER! MAIS CETTE CHANCE N'EST PAS TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS. ET QU'IMPORTE PUISQUE, À QUELQUES MINUTES SEULEMENT DE MARCHÉ À PIED, MINUTES SI PRÉCIEUSES À NOTRE SANTÉ, ON EST LIBÉRÉ DE LA CONTRAINTE DU PARKING. DÉMONSTRATION...

Neauphle-le-Château dispose aujourd'hui de neuf aires de stationnement d'une capacité totale de 408 places réparties autour du centre-ville et des principaux bâtiments publics (Mairie, poste, CASA et maison du jeu de Paume).

Le nombre de places par aire de stationnement et les durées d'accès au centre-ville sont respectivement reportés figures 1, 2 et 3. À ce nombre s'ajoutent les stationnements répartis le long des différentes rues de la commune. Le nombre de places de stationnement rapporté au nombre d'habitants est ainsi proche de 0.13. À titre de comparaison, le nombre de places par habitant sur la ville de Versailles est de 0.23, soit un peu moins de deux fois plus. Le stationnement sur la place du marché est d'autre part réglementé (zone bleue) pour permettre l'accès partagé aux différents commerces (boulangerie, boucherie, pharmacie...).

ZONE BLEUE

La «zone bleue» est une zone où la durée de stationnement est limitée dans le temps pour partager l'accès aux commerces de vie. Cette zone est apparue à Paris en 1957. Les aires de stationnement sont latéralement délimitées par des bandes bleues et le conducteur doit apposer au bas de son pare-brise un disque spécifiquement dédié et normalisé au niveau Européen (norme de 1979 adoptée par décret en France en 2007). Cette disposition peut être efficace si les règles de stationnement sont

acceptées et respectées par tous. La pratique montre que de nombreux propriétaires de véhicules reviennent changer l'heure de départ de leur disque interdisant de ce fait le stationnement à d'autres. Cette pratique a alors conduit de nombreuses communes à plus de sévérité dans le respect des plages autorisées (verbalisation) et/ou à instituer un contrôle de la durée de stationnement par horodateur. Le conseil municipal étudie ces différentes voies.

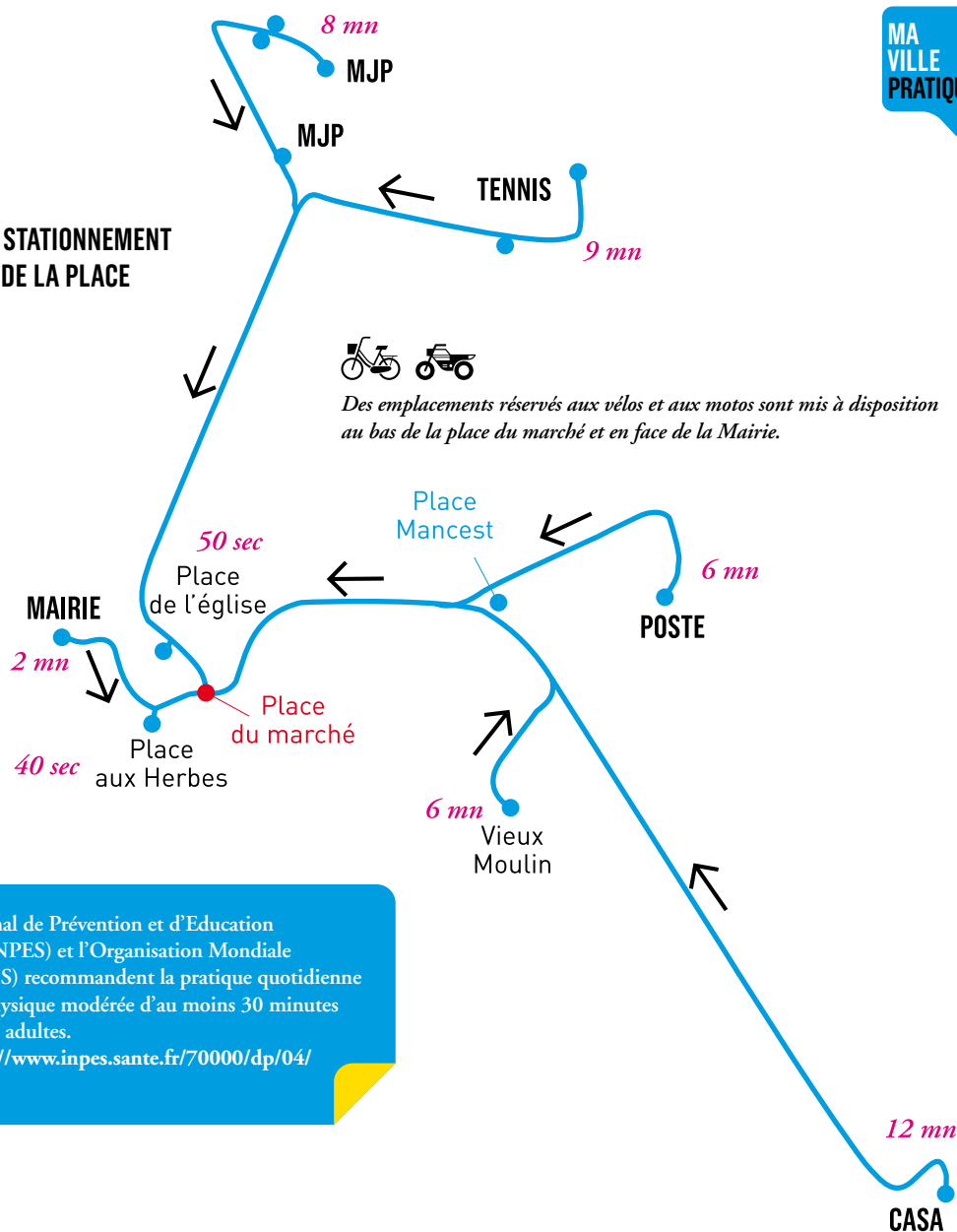
PARKING OU AIRE DE STATIONNEMENT

Le mot parking est issu des groupes de mots anglais «parking zone» ou «parking lot», ou encore «parking bay» pour place de stationnement. Le terme «Car Park» est utilisé en Angleterre et en Irlande pour désigner une aire de stationnement en surface. Les termes «Parking Lot» ou «Parking Garage» sont utilisés en Amérique du nord pour désigner un ouvrage spécifiquement construit pour le stationnement (à étages).

REVALORISATION DES PV POUR ARRÊTS ET STATIONNEMENTS GÊNANTS

Le coût des amendes pour arrêts et stationnements gênants sur les passages piétons et les trottoirs est revalorisé depuis le 30 juin dernier et atteint désormais de 135€ (mesure n°11)¹.
1. <http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Communiqués/Securite-routiere-26-mesures-pour-une-nouvelle-mobilisation>

Fig.1
SITUATION DES DIFFÉRENTES AIRES DE STATIONNEMENT ET TEMPS D'ACCÈS MOYEN AU CENTRE DE LA PLACE DU MARCHÉ.



L'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommandent la pratique quotidienne d'une activité physique modérée d'au moins 30 minutes par jour pour les adultes.
Voir le site <http://www.inpes.sante.fr/70000/dp/04/dp040211.pdf>

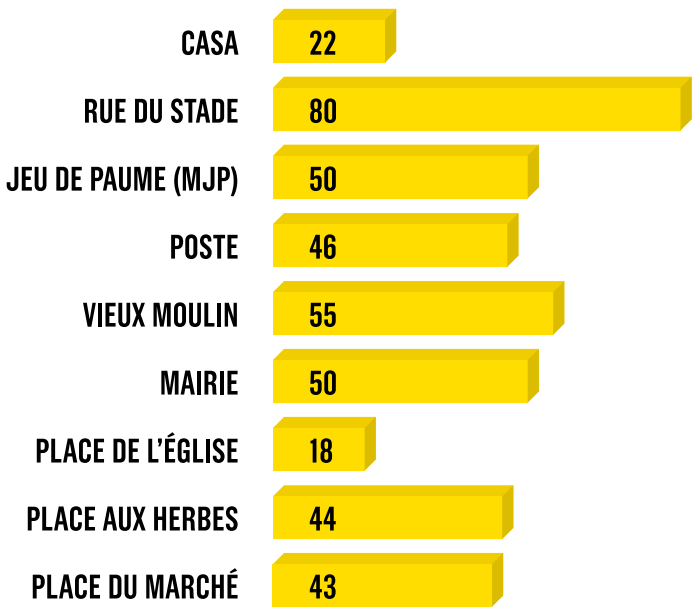


Fig.2
NOMBRE DE PLACES PAR AIRE DE STATIONNEMENT.
Certaines aires sont placées sous vidéo surveillance.

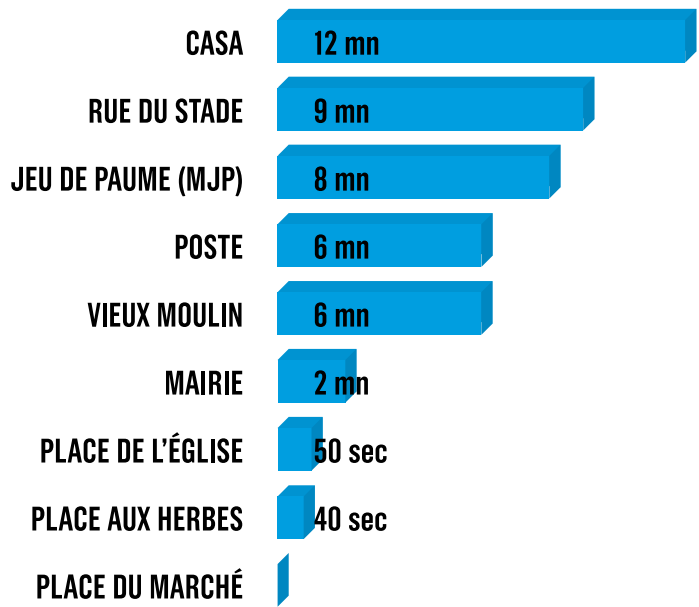


Fig.3
TEMPS EN MINUTES POUR ACCÉDER AU CENTRE VILLE (5KM/H)



LE SPOT IMMOBILIER

FACE À L'ÉCOLE MATERNELLE AU 9 RUE DU DOCTEUR GRELLIÈRE, S'EST INSTALLÉE UNE NOUVELLE AGENCE IMMOBILIÈRE : LE SPOT IMMOBILIER.

Nous avons rencontré son gérant, Olivier Saboulard afin de nous éclairer.

COMMENT JUGEZ-VOUS LE MARCHÉ IMMOBILIER ?

Avec la crise, le marché immobilier est entré dans une phase attentiste. La concurrence est forte et les délais de vente s'allongent. Le rapport de force acheteurs-vendeurs s'est inversé : plus de biens à la vente et des acheteurs moins nombreux et plus exigeants. Dans ce contexte, un bien doit impérativement se distinguer des autres.

QUELLE EST VOTRE ACTION SPÉCIFIQUE ?

Toute notre démarche consiste à mettre les biens en valeur. Vous imaginez Kate Moss passer directement du saut du lit au studio photo ? Pour une maison ou un appartement c'est la même chose ! Le Spot Immobilier prépare les biens et les commercialise comme un produit marketing :

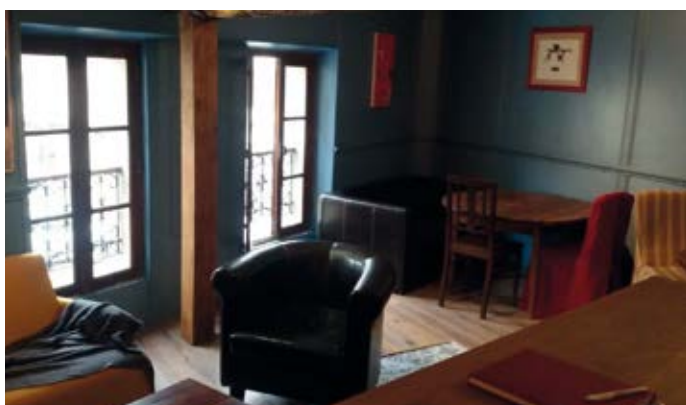
aménagement de la décoration, photos professionnelles, aménagement virtuel des lieux vides, plans interactifs en 2 et 3 dimensions, réseaux sociaux, pub.

C'EST DONC DE L'ACCOMPAGNEMENT...

L'agence revendique donc un rôle pédagogique auprès des vendeurs. Certaines maisons sont en vente depuis plusieurs mois, voire plus. Comprendre ce qui bloque est fondamental. La discussion avec les vendeurs amène parfois à réviser le prix demandé, parfois à faire des transformations mineures mais qui changent tout.

Aujourd'hui, l'agence a des commerciaux basés sur les secteurs de Montfort-Méré-Les Mesnuls, Neauphle-le-Château, Saint-Quentin-en-Yvelines, Plaisir, Villepreux, Les Clayes, Plaisir...

Le Spot Immobilier - rue du Dr Grellière
01 30 96 69 71 - www.lespotimmo.com



LA RÉSERVE

« LA RÉSERVE », UNE CAVE À VIN INDÉPENDANTE REMPLACE L'ANCIEN SALON « LYDIA COIFFURE » DEPUIS LE 15 SEPTEMBRE.

Fort d'une expérience de 18 ans dans une cave de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, Jean-Marc Carbonie a tenu à s'installer dans un environnement plus rural entouré de commerces de bouche de qualité.

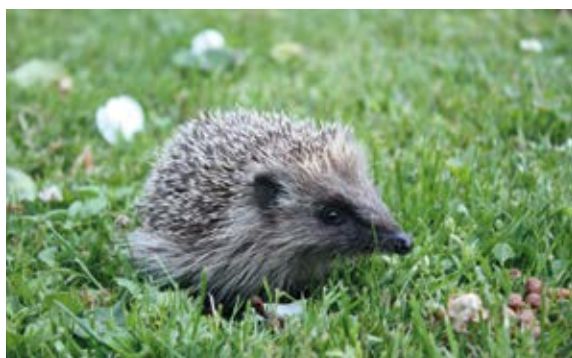
Excellent conseiller, spécialiste des accords mets et vins, il organise des dégustations dans le petit salon très convivial qu'il a aménagé à l'étage.

« La réserve » propose plus de 700 références, vins, champagnes, bières, spiritueux (whiskies, Rhum, Cognac...) et même d'excellents jus de fruits. Il y en a pour tous les budgets, des vins de table aux grands crus. Les vignerons étoilés Michelin qui défendent le terroir sont à l'honneur.

Située 4 place aux herbes à Neauphle-le-Château, la Réserve ouvre de 10h à 13h et de 15h00 à 19h30 du mercredi au vendredi, de 10h à 13h et de 14h30 à 19h30 le samedi et de 10h à 13h le dimanche.

LE ROUGE-GORGE

De nature peu farouche et même familière à notre égard, «le» rouge-gorge est un solitaire qui, avec beaucoup d'énergie, défend son territoire. En général, il suffit que le «propriétaire» exhibe son plastron rouge pour que l'intrus recule, mais il peut arriver que la lutte s'engage et s'achève par la mort de l'un des adversaires.



LES INVITÉS D'HIVER AU JARDIN

HIVERNAGE OU HIBERNAGE ? ALORS QUE NOS ANIMAUX DOMESTIQUES SE BLOTTISSENT BIEN AU CHAUD DANS NOS MAISONS, LES ANIMAUX SAUVAGES DOIVENT LUTTER POUR SURVIVRE. NOUS POUVONS LES AIDER À AFFRONTER L'HIVER.

Les oiseaux qui hivernent vont passer l'hiver dans les contrées chaudes, après un long périple, parfois au bout de la terre.

D'autres animaux passent l'hiver en léthargie dans un abri, souvent sous terre. Ils abaissent la température de leur corps, ralentissent leur rythme cardiaque et leur respiration.

Ainsi les hérissons préparent leur hibernage en accumulant leurs réserves en automne et vous pouvez les aider en disposant dans votre jardin des gamelles garnies de pâtée pour chat, d'œufs ou de viande hachée.

Vous pouvez aussi construire un abri avec du bois, des briques, feuilles mortes, le tout recouvert d'une bâche et placé à l'abri du vent et de la pluie. Le hérisson a le sommeil léger, ne le dérangez pas !

Les écureuils n'hibernent pas, ils ralentissent leur activité.

Ils doivent chercher leur nourriture par des journées plus courtes. Vous pouvez les aider en achetant

Les écureuils n'hibernent pas, ils ralentissent leur activité.

ou en confectionnant une mangeoire à écureuils. Vous la fixerez sur un arbre ou un poteau, dans un endroit tranquille et la garnirez de noisettes, cacahuètes, maïs sec...

De nombreux oiseaux devront aussi affronter le froid dans une nature peu généreuse alors qu'ils auront besoin d'un apport calorifique plus important. Mésanges, rouges-gorges, sittelles, pinsons... vont se régaler des graines de tournesol, boules de graisse,

pommes, poires que vous leur offrirez. N'oubliez pas l'eau, mais évitez le pain.

Les oiseaux ne meurent pas de froid, mais de faim et de soif. Ne cessez pas

de les nourrir brutalement, car ils seraient condamnés.

Gare au chat de la maison ! Enfin, la Saint-Valentin approche, prévoyez des nichoirs... Vous aurez vraiment un jardin accueillant pour l'hiver !

Sources : LPO – Ligue pour la Protection des Oiseaux. — Correspondant local : Gilles Grandclaude – 01 34 89 45 84
La voix des bêtes

Autoportrait de Robert Delaunay



DE QUELQUES

PERSONNALITÉS

NEAUPHLÉENNES...

PAR SA PROXIMITÉ AVEC PARIS, SAINT-GERMAIN ET VERSAILLES, SITUÉ EN PLEIN CŒUR DES YVELINES À UN CARREFOUR ROUTIER ET COMMERCIAL REMONTANT À L'ANTIQUITÉ, NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU A EU L'HONNEUR D'ABRITER PLUS OU MOINS LONGUEMENT DE GRANDES PERSONNALITÉS DU MONDE POLITIQUE ET ARTISTIQUE.

Pour ce qui est des « politiques », outre les Rois de France qui sont passés fréquemment en nos murs (Saint-Louis et Philippe IV le Bel, et tous les Bourbons de Henri IV à Louis XVI, ces derniers pour raison de voyages ou de chasses), n'oublions pas les membres des diverses familles seigneuriales qui ont marqué notre histoire, depuis Simon III, connétable de France en 1138, constructeur de l'actuelle église et fondateur de l'abbaye des Vaux-de-Cernay (1118), la Reine Anne de Bretagne, dame de Neauphle et de Montfort au tournant des XV^e-XVI^e siècles et quatre générations de la famille Phélypeaux de Pontchartrain, ministres du Roi et administrateurs talentueux de notre région pendant le siècle précédant la Révolution, qui ont contribué à donner à Neauphle-le-Château une grande part de son actuelle physionomie.

L'histoire locale nous révèle maint talent ou dévouement à travers les âges (commerçants, entrepreneurs, hommes de loi, maires, curés, instituteurs...), dont certains survivent actuellement grâce à des noms de rues : les docteurs Bertrand et Grellière, maires de la commune et bienfaiteurs des pauvres (XIX^e et XX^e siècles), tout comme leur devancier le chirurgien Mancest († 1814) ou l'entrepreneur Minnard (XX^e).

Mais il nous plaît de citer en priorité quelques figures éminentes issues des cercles culturel et artistique qui prouvent qu'en ce domaine Neauphle-le-Château ne le cède en rien à Montfort. Ainsi, sous Louis XIV, le grand architecte François Romain, religieux dominicain et premier

Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées de France, ami de la famille Pontchartrain, accorde tous ses soins à la reconstruction partielle de l'église (la nef et sa façade, le haut du clocher) et à celle de la halle (disparue en 1836).

Le XX^e siècle accueille à Neauphle-le-Château plusieurs écrivains de renom : au premier chef, la romancière Marguerite Duras, dont une bonne partie de l'œuvre littéraire et cinématographique fut conçue dans sa pittoresque demeure rue du Docteur Grellière, qu'elle occupa près de 40 ans ; citons également Michèle Manceaux, installée rue de la Gouttière, et le grand universitaire André Mandouze. Latiniste renommé, il vécut rue Marius Minnard et fut pionnier de la réconciliation franco-maghrébine.

Le monde du spectacle est également présent à Neauphle-le-Château à notre époque, notamment à travers Eugénie Segond-Weber, de la Comédie-Française, qui anime ici plusieurs spectacles théâtraux dans l'Entre-Deux-Guerres ; l'actrice américaine Diana Durbin (David) résidant avenue de la République et toujours célèbre en son pays d'origine ; le cinéaste Alain Cavalier et sa femme, la comédienne Irène Tunc (jusque dans les années 1970), et le mime et acteur Rufus dont la maison de la Gouttière était naguère un lieu de rencontres culturelles appréciées. La musique n'est pas en reste, avec les séjours fréquents de Maria Callas chez son chef d'orchestre attiré, Antonio de Almeida, rue du Bas-Chatron (jusque dans les années 1960) ; et, à partir de 1978, la grande organiste

internationale Marie-Claire Alain († 2013), « marraine » de la restauration de notre orgue, réside régulièrement chez son cousin à l'occasion de 30 ans de concerts et d'enregistrements en l'église Saint-Nicolas.

Concluons ce bref survol par quelques figures du monde des arts. Côté sculpture, Maxime Réal del Sarthe († 1954) vit à temps partiel avec sa famille Grande Rue, tandis que Pierre Traverse († 1979), honoré comme son prédécesseur de nombreuses commandes officielles, sculpte une grande partie de son œuvre dans son atelier de la Gouttière.

La peinture est également bien présente à Neauphle : outre le peintre local Edmond Richard († 1932), dont l'atelier subsiste intact en bas de la Place du Marché, le célèbre couple Sonia et Robert Delaunay réside rue Saint-Nicolas dans les années 1960-1970. La première exposition d'art (peinture et artisanat) organisée à Neauphle-le-Château, juste avant la Première Guerre Mondiale, est due à l'initiative du groupe régionaliste de Grosrouvre, animé par l'écrivain Pierre Lelong, et préfigure nos modernes salons, inaugurés en 1973 et confiés après 1980 aux soins diligents du Syndicat d'Initiative. Notons que l'invitée d'honneur de ce salon pionnier de 1912 était la Duchesse d'Uzés, chasseresse émérite, mais également bon écrivain, organiste et sculpteur amateur (sous le pseudonyme de Manuela), dont une œuvre figurait précisément en bonne place au cœur de l'exposition, que la grande dame conclut par une conférence fort applaudie. ■

RÉTRO-AGENDA

DEUX MOIS ET UNE SUCCESSION D'ÉVÉNEMENTS MÉMORABLES DANS NOTRE VILLE...

HÉLIUM

L'Association Hélium, important collectif d'artistes implanté sur le territoire du Parc Naturel de la vallée de Chevreuse, organise un parcours d'artistes sur le secteur du Parc. Cette année, Neauphle-le-Château était sur le chemin des « Journées du Patrimoine » avec Agnès Heitz Krantz qui a fait découvrir son atelier et ses œuvres aux visiteurs.



CONCERT

Ce 11 octobre, sous les auspices de Ritmy et du Syndicat d'Initiative, les dernières notes du « Quatuor pour la fin du temps d'Olivier Messiaen » interprété par 4 jeunes virtuoses, ont été suivies d'un long silence, recueilli. Une vive émotion, avant des applaudissements enthousiastes.



LE CLUB DES AINÉS EN ALSACE

Un superbe voyage ensoleillé dans des paysages fleuris.



LE MARCHÉ D'AUTOMNE

Un rendez-vous bien installé désormais où l'on trouve de tout, à manger comme à décorer et où il fait plaisir de flâner.



THÉÂTRE

Sur la scène de la MJP, la pièce de théâtre « Se sauver » interprétée par la jeune compagnie « Les pieds dans le pas » et Pascal Le Fur dans son one-man-conference-show « Je vous passe le mot ».



HALLOWEEN

De la rue Saint Martin à la place de l'église, en passant par la place aux herbes et la Grande Rue, deux mamans (Kim et Alexandra) ont pris l'initiative de mener un joyeux cortège d'enfants.



Ils ont été accueillis avec des bonbons par des habitants et commerçants amusés. À reconduire à plus grande échelle l'an prochain.

BOURSE AUX JOUETS

Coeur de Neauphléens a organisé sa première Bourse aux jouets à la MJP où se sont vendus jouets, livres et matériel de puériculture. En ce dimanche ensoleillé, les Neauphléens sont venus nombreux et les exposants se sont montrés généreux en donnant une belle quantité de jouets et d'objets au profit du Téléthon.



CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

Comme tous les 11 novembre, recueillement et remerciements à ceux qui ont lutté pour notre liberté.



LE SALON DES PHOTOGRAPHES

Nous en sommes déjà au dixième numéro ! Et chaque année, de plus en plus de très belles photos (les photographes sont sélectionnés désormais...). Jérôme Cherrier a été récompensé par le Prix de la Municipalité et Christian Dubus, par celui du Syndicat d'initiative.



CONCOURS BALCONS ET JARDINS FLEURIS

Des récompenses fleuries pour les gagnants. Une bonne raison de concourir l'an prochain

AGENDA

JANVIER

14 JANVIER

Assemblée générale Boule neauphléenne

15 JANVIER

Audition classe guitare ASLC. L'audition regroupe les élèves de l'animateur de guitare classique Olivier Berthier. Ambiance studieuse, mais décontractée. A la MJP à 20h. Entrée libre

16 JANVIER

Assemblée générale de l'Union Nationale des Combattants à la CASA

17 JANVIER

Audition Piano et Violon ASLC à la MJP à 11h

Les élèves des animatrices de piano classique Béatrice de Pontbriand et de violon Sylvie Levacher jouent en solo et en duo (seul, 4 mains piano, piano et violon...). Entrée libre

21 JANVIER

Assemblée générale du Club des Aînés

23 JANVIER

Soirée Comité des Fêtes

24 JANVIER

Master Class Zumba ASLC

Thème : Zumba blanche pour la paix et l'amitié. Ouvert à tous à partir de 14 ans. A la MJP de 14 à 16h. Entrée : 10 euros

29 JANVIER

Assemblée générale du Syndicat d'Initiative à la MJP

31 JANVIER

Forum des Métiers Cœur de Neauphléens

FÉVRIER

5 FÉVRIER

Organisé par l'ASLC à la MJP à 20 h.

Théâtre, démonstrations d'exercices et d'improvisations par Nicolas Thuillier. Entrée libre

6 ET 7 FÉVRIER

19ème Bourse aux Collections, Club Philatélique

Vente de timbres poste, cartes postales, papiers anciens, monnaies, capsules, télécartes, livres, BD et du timbre de Neauphle-le-Château.

13 FÉVRIER

Soirée danse à deux — ASLC

DU 20 FÉVRIER AU 6 MARS

Tennis – Tournoi Open Séniors TCN

LE CLUB PHILATÉLIQUE DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

La 19ème Bourse aux Collections sera aussi l'occasion de célébrer le 30ème anniversaire du club de marcophilie, cartophilie de Neauphle-le-Château qui organise deux réunions par mois (les 2ème et 4ème dimanches matin) à la CASA.

Ces réunions offrent aide et conseils pour démarrer ou améliorer une collection, une bibliothèque mise à jour régulièrement avec consultation de catalogues de classement et de cotations, revues et ouvrages spécialisés, mais aussi du matériel d'expertise (tel que lampe UV) pour la recherche des variétés.

Vous pourrez compléter votre collection en timbres neufs ou oblitérés grâce à la mise à disposition des carnets de circulation de pays ou thèmes différents, renouvelés chaque mois et profiter de réductions sur les fournitures et le matériel.

Contact : Jean-François Guerret : 01 34 89 41 99
<http://neuphilatelie.free.fr>

INSCRIPTIONS SALON D'ART

Artistes plasticiens de Neauphle-le-Château et sa région, venez à la rencontre de votre public, venez exposer au Salon d'Art organisé par le Syndicat d'Initiative du 2 au 10 avril à la Maison du Jeu de Paume.

Toute œuvre d'art mérite d'être vue !

Exposer est un moment important dans la vie d'un artiste, confirmé ou amateur, c'est le temps de la rencontre qui invite à l'échange.

C'est décidé ? Inscrivez-vous avant le 31 janvier.

L'équipe du Syndicat d'Initiative mettra tout en œuvre pour vous accueillir au mieux, exposer vos travaux dans de bonnes conditions et vous permettre de partager de beaux moments avec le public.

FORUM DES MÉTIERS ET DE L'EMPLOI

L'association Cœur de Neauphléens organise le Forum des Métiers et de l'Emploi le 31 janvier 2016. De nombreux professionnels présenteront leurs métiers, les conditions d'accès et d'exercice, et donneront de précieux conseils aux jeunes et moins jeunes. Ce forum peut aussi être l'occasion de proposer des emplois. Des conférences seront également organisées et permettront à chacun d'approfondir la découverte d'un métier.